

**Fiche signalétique**  
**Cougar 120EC Herbicide**

**FDS n° :** FO002018-A  
**Date de révision :** 2017-05-01  
**Format:** NA  
**Version** 1



**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

**Identificateur de produit**

**Nom du produit** Cougar 120EC Herbicide

**Autres moyens d'identification**

**Code du Produit** FO002018-A

**Synonymes** CLOQUINTOCENT-MEXYL: 1-methylhexyl 2-[(5-chloro-8-quinolinyl)oxy]acetate (CAS Name); (RS)-1-methylhexyl (5-chloroquinolin-8-yloxy)acetate (IUPAC Name)

FENOXAPROP-P-ETHYL: Propanoic acid, 2-[4-[(6-chloro-2-benzoxazolyl)oxy]phenoxy]-, ethyl ester, (R)- (CAS name); (R)-Ethyl 2-[4-[(6-chloro-2-benzoxazolyl)oxy]phenoxy]propanoate (IUPAC Name)

**Ingrédient(s) actif(s)** Fenoxaprop-P-ethyl, Cloquintocent-mexyl

**PCP #** 30473

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

**Utilisation recommandée :** Herbicide

**Restrictions conseillées pour l'utilisation** Utilisez tel que recommandé par l'étiquette

**Adresse du fournisseur**

FMC Corporation  
2929 Walnut Street  
Philadelphia, PA 19104  
(215) 299-6000 ((Informations générales ))  
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

**Numéro d'appel d'urgence**

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :  
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)  
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)

Urgences médicales :  
800-331-3148 (États-Unis et Canada)  
651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification**

**Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières

dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 4

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence****Vue d'ensemble des procédures d'urgence****Danger****Mentions de danger**

H332 - Nocif par inhalation  
H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H305 - Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Dangers physiques**

H277 - Liquide combustible

**Conseils de prudence - Prévention**

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit  
P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
P235 - Tenir au frais

**Conseils de prudence - Réponse**

P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
p312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P331 - NE PAS faire vomir  
P330 - Rincer la bouche  
P391 - Recueillir le produit répandu

**Conseils de prudence - Entreposage**

P405 - Garder sous clef  
P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient selon les directives de l'étiquette

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

**Autres informations**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
FENOXAPROP-P-ETHYL	71283-80-2	11.5
CLOQUINTOCET-MEXYL	99607-70-2	2.21
Naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5	40-60
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ester	9038-95-3	1-5

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

### 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux**

Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

**Inhalation**

Transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile ou en cas de malaise et persiste, obtenir des soins médicaux. En cas d'arrêt respiratoire, contactez les services d'urgence; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Administrez de l'oxygène si la respiration est difficile et vous sont formés.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

Aucun connu.

**Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant**

Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Poudre chimique sèche, CO <sub>2</sub> , eau pulvérisée ou mousse régulière. Évitez les jets puissants. Utilisation de l'eau de pulvérisation pour refroidir les récipients.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Le produit peut s'enflammer et brûler à des températures supérieures au point d'éclair. Les conteneurs fermés peuvent se briser violemment en cas de feu.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Monoxide de carbone, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), Chlorure d'hydrogène, divers composés organiques chlorés et fluorés.

**Données sur les risques d'explosion**

Sensibilité aux chocs	Non sensible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	oui.

**Équipement de protection et**

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de

**précautions pour les pompiers**

protection complets. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Approche du feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions personnelles**

Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Utiliser un équipement de protection personnelle. Équipement de protection individuel, voir section 8.

**Divers**

Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage,appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.

**Méthodes de confinement**

Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone de libération. Arrêtez le déversement à la source s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber les matériaux renversés avec du matériau absorbant inerte et non combustible, tel que du sable. Balayer et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Pour un déversement d'eau, confiner le déversement immédiatement avec des flèches. Les grands déversements qui s'enfoncent dans le sol doivent être déterrés, placés dans des récipients adaptés et éliminés de façon appropriée (voir la section 13). Aviser les autorités compétentes au besoin.

**Méthodes de nettoyage**

Éviter la formation de poussière. Le cas échéant, les égouts d'eau de surface devraient être couverts. Les déversements mineurs sur le plancher ou toute autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés en utilisant un équipement avec un filtre final à haut rendement. Transférer dans des récipients appropriés. Nettoyer la zone avec un détergent industriel fort et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant approprié tel que de la chaux hydratée, du liant universel, de l'attapulgite, de la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et transférer l'absorbant contaminé dans des récipients appropriés. Les récipients utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Manutention**

Porter un équipement de protection personnelle. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhale les vapeurs/poussières. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter la formation de poussière. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Laver à fond après manutention. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage.

**Entreposage**

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. La zone de stockage doit être clairement identifiée, sans obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Les récipients doivent être inspectés visuellement sur une base régulière afin de détecter toute anomalie (barils gonflés, augmentation de température, etc.). Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver à l'écart de la chaleur. Garder à une température qui n'excède pas 25°C.

**Produits incompatibles**

Acides, Alcalis

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle**

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

**Contrôles techniques appropriés****Mesures d'ordre technique**

Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales, Lunettes de sécurité à protection intégrale.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements imperméables. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection
<b>Protection respiratoire</b>	Une protection respiratoire est requise. Pour les poussières, éclaboussures, brouillard ou expositions porter des masques masque respiratoire de la moitié en élastomère avec des cartouches appropriées et / ou des filtres, qui est approuvé pour les pesticides (US NIOSH / MSHA, EU CEN ou un organisme de certification comparable).
<b>Mesures d'hygiène</b>	Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Informations générales</b>	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Suspension liquide
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Jaune
<b>odeur</b>	aromatique
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>pH</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	< 0 °C
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point d'éclair</b>	> 93 °C
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	7%
<b>Limite inférieure d'inflammabilité:</b>	0.6%
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	1.042 g/mL
<b>Solubilité dans l'eau</b>	0.7 mg/L
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	>450 °C
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Viscosité, dynamique</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Non-oxydant
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur (températures au-dessus du point d'éclair), étincelles, points d'inflammation, flammes, électricité statique
<b>Matières incompatibles</b>	Acides, Alcalis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Consulter la section 5 pour plus de renseignements.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Le Fenoxaprop-P-éthyle est rapidement absorbé après l'absorption orale, mais seulement dans une mesure limitée (environ 40%). Il est largement distribué dans le corps, avec les concentrations les plus élevées dans le foie, les reins, le sang et les tissus adipeux. Il est rapidement métabolisé et rapidement excréte. Il n'y a aucune indication d'accumulation.

### Renseignements sur le produit

<b>DL50 orale</b>	> 2000 mg/kg (rat)
<b>DL50 épidermique</b>	> 2000 mg/kg (rat)
<b>CL50 par inhalation</b>	> 5.0 mg/l (4 h) (rat)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Très irritant.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Modérément irritant.  
**Sensibilisation** Peut causer une sensibilisation chez les personnes sensibles

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Mutagénicité</b>	Ne devrait pas être mutagène chez l'homme
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène
<b>Effets neurologiques</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ne pas avoir d'effets sur la reproduction.
<b>Tératogénicité</b>	Ne devrait pas être un teratogène.
<b>STOT - exposition unique</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes. Voir les organes cibles énumérées ci-dessous.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voir les organes cibles énumérées ci-dessous.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Yeux, Peau, Appareil respiratoire, Appareil digestif, Système nerveux central (SNC).
<b>    Effets neurologiques</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Risque d'aspiration</b>	Risque de lésions graves aux poumons (par aspiration).

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

**Persistante et dégradabilité** Biodégradable, mais ne répond pas aux critères pour être facilement biodégradable.

**Bioaccumulation** Ne montre pas de bioaccumulation.

**Mobilité** Faible mobilité; ne devrait pas atteindre les eaux souterraines.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination** L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.

**Emballages contaminés** Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

**TMD** Non réglementé

**ICAO/IATA**

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Désignation</b>	UN3082, liquide dangereux pour l'environnement, n.s. (Fenoxaprop-p-éthyle), 9, III

**IMDG/IMO**

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Désignation</b>	UN3082, liquide dangereux pour l'environnement, n.s. (Fenoxaprop-p-éthyle), 9, III

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements fédéraux aux États-Unis

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Oui
<b>Risque d'incendie</b>	No
<b>Risque de décompression soudaine</b>	No
<b>Danger de réaction</b>	No

**Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de

CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**FIFRA Information**

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certains exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

**DANGER**

Risk of serious damage to eyes.

Harmful by inhalation and in contact with skin.

Harmful if swallowed.

Very toxic to aquatic life with long lasting effects.

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
FENOXAPROP-P-ETHYL 71283-80-2						X		
CLOQUINTOCET-MEXYL 99607-70-2	X							
Naphtha (petroleum), heavy aromatic 64742-94-5	X	X	X		X	X	X	X
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ester 9038-95-3	X	X		X	X	X	X	X

**Canada****Déclaration SIMDUT**

Ce produit est un produit antiparasitaire et n'est pas réglementé comme produit contrôlé en vertu de la Loi sur les produits dangereux (LPD). Toutefois, à des fins de référence seulement, ce produit aurait la classification suivante de WHMIS si elle était réglementée comme un produit contrôlé sous HPA:

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques



## 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 1*	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle X

\*Indique un risque chronique pour la santé

**Légende des codes NFPA et HMIS** Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2017-05-01

Cause de la révision: Changement de présentation

### Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation  
 Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2017 FMC Corporation. Tous droits réservés.

**Fin de la fiche signalétique**